

Sapeur-pompier

RNCP2980 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K1706
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2009

Certificateur(s)

Ministère de la Défense

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Sapeur-pompier militaire agissant dans le cadre du service public, le sapeur-pompier détenteur du titre de Sapeur Pompier de Paris exécute les missions relevant soit du service d'incendie et de secours, soit du service intérieur de son unité. Ces deux domaines sont bien évidemment intimement liés. Le sapeur est l'exécutant des diverses missions inhérentes à ces deux domaines. Il doit se maintenir dans une condition physique indispensable à l'exécution du service spécial de la Brigade et acquérir l'instruction militaire et technique nécessaire au meilleur rendement.

Les interventions de la Brigade exigent de la part du personnel une connaissance parfaite du métier, tant au plan pratique que théorique. Les situations d'urgence et les conditions difficiles d'intervention ne permettent pas l'hésitation et excluent l'improvisation.

Le sapeur détenteur du titre remplit la mission de porte-lance ou de sauveteur suivant la nature de l'intervention. Il travaille continuellement en binôme. Il est aux ordres de son chef d'équipe, caporal ou caporal-chef. Les meilleurs des militaires du rang occupent eux-mêmes les fonctions de chef d'équipe ou de stationnaire (personnel qui reçoit les demandes de secours et les fait partir).

Les militaires du rang capables et désireux de progresser dans l'échelle hiérarchique peuvent acquérir le Brevet Militaire Professionnel Élémentaire (BMPE) pour devenir caporal et le Brevet de Caporal-Chef (BRECCH) pour être caporal-chef, le grade le plus élevé accessible aux militaires du rang.

Hormis leurs fonctions particulières directement ou indirectement liées au service d'incendie et de secours, les militaires du rang remplissent des fonctions d'exécutants dans les divers services de l'unité :

- administration,
- ordinaire,
- foyer,
- remise (entretien du matériel),
- communications,
- éducation physique,
- casernement (entretien des locaux).

Les sapeurs reconnus aptes par le commandant de compagnie peuvent occuper des fonctions dévolues réglementairement aux caporaux et caporaux-chefs.

Les activités journalières des militaires du rang sont celles liées à l'entraînement, professionnel et physique, et au fonctionnement des différentes composantes du service intérieur de l'unité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont:

Fonction opérationnelle :

- Participer, en tant qu'aide porte-lance ou porte-lance, à l'extinction des incendies
- Participer au sauvetage des personnes en danger (notion de hauteur et de profondeur).
- Participer, en tant que secouriste, agissant individuellement ou en équipe, aux interventions nécessitant la réalisation de gestes paramédicaux
- Participer aux traitements des interventions comportant des risques technologiques.

Fonction administrative :

- Participer au fonctionnement logistique et administratif de l'unité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La BSPP est une grande unité de sapeurs-pompiers militaires placée pour emploi sous l'autorité du préfet de police de Paris . A ce titre, elle est chargée de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Elle se compose d'un état-major, d'unités d'intervention organisées en 2, 3 ou 4 centres de secours, d'unités de service et de soutien, d'unités d'instruction ainsi que d'un service de santé et de secours médical .

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les militaires du rang, détenteurs du titre sont systématiquement employés dans les unités d'incendie. Ils peuvent prétendre à se présenter au peloton de caporal, puis de caporal-chef. Par la suite, ils peuvent envisager une carrière de sous-officier, voire d'officier. Tous les sous-officiers de la Brigade sont issus des militaires du rang.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président : le colonel sous-chef emploi. Vice-président : le commandant du groupement d'instruction.

Membres : 2 officiers subalternes ou majors des groupements d'incendie, 1 instructeur de secourismes civil, 10 sous-officiers, 6 moniteurs de sport.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2009
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

n° vert:0 800 112 018

<http://www.pompiersparis.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2980/>